

Relevé de décision du Conseil d'administration du 17 novembre 2022

1 – Approbation du compte-rendu du 19 septembre 2022

Le compte-rendu du 19 septembre 2022 est adopté à l'unanimité

2 – Actualités thématiques

- **Retour sur le parcours Influence**

Le parcours Influence s'est déroulé au cours de l'année 2022, dans le cadre du programme Réseaux en tête. Il a réuni 8 têtes de réseaux pour un travail collectif et des échanges de pratique sur les enjeux d'influence et les moyens de son renforcement.

Le parcours a été animé par deux consultants, Peggy Robert et Steven Le Faou. Ces derniers présentent au Conseil d'administration les travaux du parcours, les constats et les conclusions qui y ont été partagés.

Les échanges à l'issue de cette présentation permettent de dégager plusieurs enjeux et pistes de travail dont il reviendra au comité de suivi du programme et plus largement aux instances de se saisir pour envisager les suites à donner.

- **Evaluation de la loi de 2014 sur l'ESS**

La secrétaire d'Etat à l'ESS a annoncé sa volonté de lancer des travaux d'évaluation sur la loi de 2014. Ceux-ci devraient se dérouler dans différents espaces (Conseil supérieur de l'ESS, Assemblée nationale et Sénat, CESE) et avec des angles différents, qui restent à préciser. Un groupe de travail va être mis en place au sein d'ESS-France sur le sujet pour alimenter les différents espaces.

Le Conseil d'administration acte la mise en place d'un groupe de travail au sein du Mouvement associatif pour préparer notre contribution sur ces sujets, en identifiant un enjeu fort à faire entendre la voix associative

- **Consultations européennes**

Le Mouvement associatif a produit des contributions en réponse aux deux consultations ouvertes par la Commission européenne, la première sur les conditions-cadre de développement de l'économie sociale et solidaire, la seconde sur les activités transfrontières des associations et un possible statut européen d'association.

Ces deux consultations seront suivies de la publication de mesures et propositions de textes législatifs par la Commission européenne au 1^{er} semestre 2023. C'est un sujet qui devra être suivi au sein du Mouvement associatif.

3 – Actualités politiques

- **Contrat d'Engagement Républicain et libertés associatives**

A l'issue d'un tour de table au cours duquel plusieurs sujets d'inquiétude sont soulevés, les points suivants sont actés :

- Le Conseil d'administration est favorable à ce que Le Mouvement associatif se joigne en intervention volontaire aux côtés de la Mairie de Poitiers dans le cas « Alternatiba » pour lequel le Préfet de la Vienne a engagé une action en justice, sous réserve de l'accord de la Mairie de Poitiers et d'Alternatiba pour cela, et des modalités pratiques de mise en œuvre.
- Une action de visibilité sur le sujet des libertés associatives et du CER sera organisée le 26 janvier prochain, pour les 1 an du CER, sous la forme d'un point presse dédié (en amont des vœux du Mouvement associatif) ; les membres sont invités à faire remonter tous les problèmes dont ils auraient connaissance pour nourrir le dossier
- Une réunion avec un spectre plus large sur le sujet des libertés associatives est prévue le 30 novembre matin

- **Conseil National de la Refondation**

Concernant la participation aux réunions thématiques du Conseil national de la refondation, il a été décidé suite à une réunion d'échanges avec les membres, que nous investirions prioritairement les réunions des CNR « numérique », « travail » et « modèle productif ». Concernant les autres thématiques, les invitations sont transmises aux membres du Mouvement associatif intéressés (mais la plupart d'entre eux étant déjà invités en direct).

Le tour de table permet de constater que les Mouvements associatifs régionaux ne sont peu ou pas associés aux réunions des CNR territoriaux.

Un CNR plénier est prévu le 12 décembre, une réunion entre les membres sera organisée en amont.

4 – Informations diverses

- **Actions du Secrétariat d'Etat à l'ESS et à la vie associative**

Le secrétariat d'Etat a sollicité le Mouvement associatif pour lui communiquer des noms d'associations à soumettre dans le cadre d'un sondage pour établir un « Palmarès des associations ». Après consultation du Conseil d'administration, nous avons refusé d'y participer, en indiquant que cette démarche ne nous paraissait pas pertinente. Le secrétariat d'Etat a néanmoins souhaité maintenir cette action.

Par ailleurs, la secrétaire d'Etat a annoncé le lancement « d'Assises de la simplification » pour la vie associative. Nous avons demandé à être associés aux travaux, qui devraient débuter courant janvier.

- **Evolution de la gouvernance**

Simon Thirot, délégué général de l'UNAT et secrétaire général du Mouvement associatif, quitte son poste à l'UNAT en fin d'année, et donc également son mandat au Mouvement associatif. Son remplacement au sein du Bureau sera proposé en janvier.